

Sous la direction de
Abou Ndiaye
Dan Ferrand-Bechmann

Violences et société

Regards sociologiques

desclee
de
brouwer



L'ÉPOQUE EN DÉBAT

Violences et société

Sous la direction de
Abou Ndiaye
Dan Ferrand-Bechmann

Violences et société

Regards sociologiques

Desclée de Brouwer

Collection « L'Époque en débat »,
dirigée par Vincent de Gaulejac, Florence Giust-Desprairies,
Fabienne Hanique et Jean-Philippe Bouilloud.

La construction de l'avenir dépend de la compréhension du présent. La collection « L'Époque en débat » propose à des chercheurs en sciences humaines et sociales de présenter leurs travaux de recherche à un large public. Dans ce cadre, il s'agit d'analyser les phénomènes sociaux au cœur des enjeux contemporains pour contribuer à construire la société de demain.

© Desclée de Brouwer, 2010
10, rue Mercœur, 75011 Paris
ISBN : 978-2-220-06229-7
ISBN pdf : 9782220087344

Remerciements

Les responsables de cette publication tiennent à remercier les collègues qui ont accepté d'apporter leur contribution à cet ouvrage collectif et tous ceux qui auraient souhaité le faire et qui n'ont pas pu.

Nos remerciements vont également aux membres du CE de l'AFS et aux salariés de l'association qui nous ont accompagnés pendant la préparation de ce troisième congrès, sans oublier les responsables et membres des associations consœurs qui ont participé à cette manifestation scientifique (AIS, AISLF, AES, ASES...).

Nous tenons enfin à remercier les responsables de l'université Paris-VII-Denis-Diderot (la présidence, le secrétariat général et leurs collaborateurs et l'équipe de l'UFR Sciences sociales) qui ont accepté d'accueillir cette manifestation dans le campus Les Grands Moulins et qui ont mobilisé le personnel pour le succès de ce congrès. Nous ne saurions oublier non plus, la mairie du XIII^e arrondissement de Paris, qui a mis à notre disposition les locaux municipaux (salles des fêtes et autres annexes), la logistique et des agents...

Enfin, nous souhaitons exprimer notre gratitude à plusieurs institutions qui ont soutenu matériellement ou financièrement cette manifestation et le projet de publication : le conseil régional d'Île-de-France, la mairie de Paris, le Centre d'études de l'emploi (CEE), le CNRS, la MAIF, le magazine *Sciences humaines* et la librairie Gibert Joseph.

Préface

Sachant qu'il est matériellement impossible de publier les actes exhaustifs de ce troisième congrès de l'AFS¹, nous souhaitons vivement que ce premier ouvrage encourage de nombreux collègues à publier d'autres textes issus des travaux de cette rencontre scientifique. Rétrospectivement, il nous a paru très intéressant de remonter le fil du processus pour mieux montrer le point de départ qui a permis de réaliser, avec succès, un événement aussi important que ce congrès qui, d'un événement national, a pris petit à petit une envergure internationale. En effet, des concours de circonstances et un effort d'ouverture vers l'international ont fait que l'AFS s'est associée à l'AIS² et que l' AISLF³, l'AES⁴, le RESU⁵ et l'ASES⁶... étaient présents ainsi que nombre de collègues étrangers.

Quant au choix du thème « Violences et société », il ne s'est pas fait par hasard. Ce n'est pas non plus un objet d'étude qui s'est imposé de lui-même. Si le comité exécutif (CE⁷) de l'AFS a choisi de consacrer le troisième congrès de l'association au thème de la violence, c'était dû au contexte. Ce fut pour ainsi dire une question de survie professionnelle.

1. Ce troisième congrès de l'AFS (Association française de sociologie) s'est tenu du 14 au 17 avril 2009 dans le XIII^e arrondissement de Paris, dans les locaux Les Grands Moulins de l'université Paris-VII-Denis-Diderot. Plus de deux mille communications scientifiques ont été soumises à débat.

2. Association internationale de sociologie.

3. Association internationale des sociologues de langue française.

4. Association européenne de sociologie.

5. Réseau des sociologues du sud de l'Europe.

6. Association des sociologues enseignants du supérieur.

7. Direction de l'AFS.

En effet, de manière répétée, alors qu'il était ministre de l'Intérieur, l'actuel président de la République a réitéré un procès d'intention à l'égard des chercheurs en sciences sociales, en disant : « Quand on veut expliquer l'inexplicable, c'est qu'on s'apprête à excuser l'inexcusable⁸. » Phrase prononcée lorsque des jeunes de Villiers-le-Bel furent accusés d'avoir employé des armes à feu contre la police. Ces propos ont profondément choqué bon nombre de nos collègues. Ils ont suscité un fort retentissement, principalement auprès des sociologues, qui ont eu du mal à saisir pourquoi le chef de l'État s'était montré à ce point désobligeant à l'égard de la contribution des sciences sociales à une meilleure intelligibilité de la société française. Projet qui est au centre du mandat que la société française avait semblé donner à cette profession (à ces professionnels des sciences sociales), et qui a paru remis en question...

Ce point a été traité au cours de l'une des réunions mensuelles du CE de l'AFS. La direction de l'AFS s'est émue de cette déclaration de la plus haute personnalité de l'État et a envisagé les différentes manières de rassurer les collègues qui s'étaient sentis visés, mais aussi de répondre dans le fond à cette accusation. Si on pouvait comprendre ce « parler facile » pendant une campagne électorale, il en va tout autrement lorsqu'une autorité aussi éminente tient ce type de propos pendant une période de tension urbaine. Aux états généraux de la sociologie⁹, Vincent de Gaulejac a déclaré avec beaucoup de vigueur que cette phrase est surtout « violente pour ceux qui sont investis depuis des années dans la recherche pour comprendre les jeunes de la rue, des cités, la vie dans les banlieues, les difficultés de mise en œuvre de la

8. Déclaration de M. Sarkozy sur France 2, le jeudi 29 novembre 2007 : « Quand on veut expliquer l'inexplicable, c'est qu'on s'apprête à excuser l'inexcusable... » La déclaration a été publiée à nouveau dans un article du quotidien *Le Monde* du 1^{er} décembre 2007.

9. Les états généraux de la sociologie ont eu lieu pendant la journée du 15 avril 2009 à Paris et inclus dans l'organisation du congrès.

politique de la ville ». Tous ces domaines sont loin d'être faciles, mais avec volonté et abnégation, des sociologues aident les travailleurs sociaux et les autres agents du service public (indépendamment de leur statut) à comprendre et à se repérer face à des publics dont les comportements peuvent paraître, *a priori*, dénués de toute logique. Mais selon Vincent de Gaulejac, cette déclaration « est particulièrement détestable pour tous ceux qui croient que la compréhension est le préalable indispensable à l'action ». Il se place sur un plan plus général, considérant que ne pas chercher à cerner les logiques d'action, c'est verser dans l'obscurantisme...

Toutefois, nous avons décidé de ne répondre ni sur le terrain politique ni dans la sphère médiatique. Nous sommes une communauté de sociologues, notre domaine de compétence est le champ de la connaissance, celui de l'expertise et l'intervention sociale, etc. Donc, nous pensions qu'il était plus pertinent de nous focaliser sur ce que nous savions faire mieux que d'autres. Il nous a paru urgent de faire un état des lieux de la manière dont les sociologues sont travaillés par cette question des violences en société et donc de voir s'ils ont tendance ou non, en cherchant à expliquer l'inexplicable (ce qui n'est pas accessible d'emblée), à excuser l'inexcusable.

Nous comprenions bien que certains phénomènes sont difficiles à saisir pour un regard ordinaire, mais essayer de cerner les problèmes sociaux et d'en trouver des logiques d'action, des mobiles, des motivations est au cœur du métier de sociologue. Tout au plus aurions-nous accepté que l'on nous reproche de ne pas assez donner de préconisations, comme c'est plus souvent le cas dans d'autres pays. Toutefois, la branche professionnelle (praticienne) de la sociologie (celle qui fait des préconisations, des évaluations, des interventions...) n'est pas encore suffisamment valorisée sur le plan académique et médiatique pour que ses éventuels éclairages accèdent aux médias.

À croire Vincent de Gaulejac, ce discours qui est pourtant une « attaque en règle contre la sociologie¹⁰, et toutes les sciences sociales », ne serait pas « grave si elle n'était pas relayée par d'autres attaques contre toutes les formes de pensée critique ». On ne s'attaque pas à une seule profession mais à tous ceux qui participent aux dévoilements de la complexité de la vie sociale. Pire encore, accuser les sociologues (et plus généralement les intellectuels) de chercher à comprendre certains comportements violents en leur trouvant des excuses, c'est instiguer une confusion entre comprendre et approuver, entre expliquer et juger. Il appartient à certaines professions de réprimer, de condamner, de corriger tel ou tel comportement et il revient à d'autres, notamment aux sociologues (aux sciences sociales), de comprendre ces pratiques à partir de connaissances fruit de leurs enquêtes. Leurs explications théoriques doivent tenir bon lorsqu'elles sont confrontées à de nouvelles expériences empiriques. Ces savoirs validés cumulativement à d'autres restent à la disposition de toute une communauté, qui les réexamine périodiquement à travers les publications, les symposiums, les colloques, les congrès... Malgré la fragilité de ces savoirs, on ne saurait remettre en cause « l'idéal scientifique et l'honnêteté de la démarche intellectuelle¹¹ ».

Le congrès serait donc une bonne occasion de soumettre ce thème à la diversité des approches, des questionnements, des terrains et des écoles.

Dans la phase de préparation d'un congrès, il y a toute une partie scientifique qui est explicitée dans un appel général à communications. Dans cet appel du congrès, deux grandes interrogations ont été mises en exergue : premièrement, la violence n'est-elle pas au

10. Nous avons appris au cours des états généraux que le chef de cabinet de Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale, avait proposé un *deal* à l'Association des enseignants de sciences économiques et sociales pour rendre obligatoire l'enseignement des sciences économiques et sociales en seconde à condition de supprimer la sociologie.

11. Extrait d'une note du comité exécutif (CE) de l'AFS du 21 décembre 2007.

centre de nos sociétés, son contrôle, sa légitimité ou son illégitimité au cœur de la démocratie? Deuxièmement, contrôle de la violence et processus de civilisation vont-ils encore de pair aujourd'hui? Décortiquons le premier questionnement.

Cette première interrogation (la violence n'est-elle pas au centre de nos sociétés, son contrôle, sa légitimité ou son illégitimité au cœur de la démocratie?) est centrée sur le rapport « classique » entre ordre social (violence légale, violence légitime) et démocratie. Il y est suggéré une définition de la violence comme la conséquence de toute action volontaire ou inconsciente qui a pour effet de « porter atteinte à l'intégrité physique et morale des personnes et des groupes, et à leurs droits fondamentaux ». Nous disions qu'elle pouvait prendre « de multiples formes dans les rapports de domination et de pouvoir entre les personnes, les groupes sociaux, les États ». Elle peut se loger à différents niveaux : structurel, organisationnel ou institutionnel... Dans nos sociétés contemporaines, elle peut se manifester « sous de nombreux visages¹² ». Dissimulation, euphémisation sont des enjeux de légitimation au moment même où sa mise en scène dans les médias peut devenir une instrumentalisation... Elle peut être cachée ou mise en scène. Elle est souvent associée à des conflits ayant pour enjeu la lutte pour une richesse, un territoire, un pouvoir, une place, une libération/autonomie, un ordre social, la défense ou l'extermination d'un groupe... : émeutes de la faim¹³, émeutes raciales¹⁴, violences urbaines¹⁵, la guerre d'Irak¹⁶, les attentats du World Trade Center¹⁷, les massacres de Chétif¹⁸, les opérations

12. Extrait de l'Appel général à communications.

13. Mexique en 2006-2007, et en 2008 au Maroc, Haïti, Égypte, Somalie, Côte-d'Ivoire, Cameroun, Sénégal, Argentine...

14. Périodiquement aux USA et en Afrique du Sud (tout au long du xx^e siècle).

15. France : depuis le début des années 1980, puis en 1990, en 2005, en 2007 ; USA : depuis les années 1960 et plus récemment à Los Angeles en 1992 ; Canada (Montréal) : en 2008...

16. Depuis 2003.

17. 11 septembre 2001.

18. Mais aussi à Guelma et Kherrata (Algérie, 1945).

militaires à Gaza¹⁹, les attentats de Tel-Aviv²⁰, la grotte d'Ouvéa²¹, le Darfour²², le génocide juif²³, les génocides du Rwanda²⁴, celui de Srebrenica²⁵... Dans tous les cas énumérés, il peut y avoir une imbrication de mobiles avouables ou moins assumés.

Ce congrès s'était donc donné pour objectif d'avancer dans l'analyse et la compréhension de ce qu'est aujourd'hui la violence sociale : « ses mécanismes de production, de contrôle, d'usage, depuis la sphère familiale (violences faites aux femmes et aux enfants) et la sphère professionnelle jusqu'à la sphère étatique et toutes formes de violences symboliques²⁶ ». Pour autant, il n'était pas question d'oublier les « violences engendrées par les systèmes économiques » et les modes d'organisation et de management de travail rémunéré, mais aussi toutes les « violences dissimulées, violences aux manifestations multiples ». Il a été demandé de porter une attention particulière aux actions individuelles et collectives qui se donnent pour objectif « de résister ou de lutter contre la violence ».

Quant à la seconde interrogation, nous nous sommes proposé de reprendre et de réactualiser la thèse de Norbert Elias²⁷ sur le « processus de civilisation » : « Contrôle de la violence et processus de civilisation vont-ils encore de pair aujourd'hui ? » Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, dans les sociétés riches et développées, les formes les plus visibles et radicales de la violence physique se sont réduites, en particulier en France : abolition de la peine de mort, pénalisation des violences contre les femmes, meilleure reconnaissance des droits des minorités, politiques de

19. Palestine (bande de Gaza) 2008-2009.

20. Israël, 2001.

21. Nouvelle-Calédonie, 1988.

22. Soudan, depuis 2003.

23. Pendant la Seconde Guerre mondiale en Europe.

24. Le premier en 1973 et celui de 1994.

25. Bosnie, 1995.

26. Extrait de l'Appel général à communications.

27. Norbert ELIAS, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973.

prévention des accidents de la route et des suicides. Il s'agissait de rendre compte des diagnostics sociologiques « dans la sphère sociale et économique, au sein des ménages, dans les entreprises, dans les organisations bureaucratiques, les associations et la rue... » pour montrer les domaines dans lesquels on arrive mieux que dans d'autres à juguler la violence jusqu'à un certain degré et si « de nouvelles formes de violence » ne sont pas venues « compléter les anciennes ».

Il s'avère que dans les démocraties occidentales qui promeuvent l'égalité des chances et qui proposent « des modèles d'intégration sociale et de réussite (en particulier scolaires) de plus en plus uniformisés et des styles de vie façonnés par la société de consommation », la « privation relative²⁸ » ou l'écart entre les promesses théoriques, les aspirations individuelles d'un idéal de réussite et les réalités quotidiennes vécues par les « laissés-pour-compte », créent « de nouvelles tensions sociales ». En effet, la persistance « d'un chômage de masse dans certaines catégories de la population, le redéploiement des inégalités sociales, la ségrégation urbaine croissante, la précarisation des formes d'emploi, le déclin des politiques de protection sociale²⁹ », sans oublier une « plus forte instabilité familiale ». Tous ces maux « provoquent de nouvelles fractures, de nouvelles fragilités, de nouvelles violences, insidieuses ou explicites, subies par des personnes qui s'estiment victimes d'une modernité qui leur fait violence et qui en réclament la reconnaissance ». Ce mouvement de « victimisation collective » devient alors un nouvel « enjeu central des luttes sociales et politiques contemporaines ». Aussi sur près de deux milles communications, dont des dizaines d'interventions en plénière, nous (les deux coordinateurs

28. Par « privation relative », Gurr pense à « l'écart entre les aspirations des individus et leurs réussites relatives et gains effectifs ». (T. R. GURR, « A Causal Model of Civil Strife », in *The American Political Science Review*, vol. 62, décembre 1968, p. 1104-1124). Repris in Yves MICHAUD, *La violence*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 2251, (1986, 1^{re} édition), 1998.

29. L'État-Providence.